



## GRADE MASTER

# Stratégies innovantes des territoires urbains : anticiper les transitions

.....  
**Formation initiale et continue**  
**Alternance**

### ■ Objectifs de la formation

- > Être capable de concevoir et de gérer un quartier, une ville ou une région urbaine durable sur le temps long en mobilisant les outils de la planification stratégique, de l'innovation territoriale et de la prospective.
- > Anticiper et intégrer la complexité de l'action urbaine dans plusieurs de ses champs (transports, logements, espaces publics, nature en ville...) et les effets de système (thématique, espace, temps).
- > Intégrer de manière autonome la richesse d'expériences internationales innovantes pionnières (démarches des pays baltiques et nordiques) pour mieux appréhender les défis du futur.
- > Valoriser l'anticipation, le rapport au terrain, la co-construction des connaissances et la prise de recul par des pratiques pédagogiques innovantes.

Responsable pédagogique de la formation :

M. Alexis ALAMEL

*Maître de conférences associé à Sciences Po Rennes*

.....  
Le master In Situ propose, dans le cadre d'un programme France-Europe du Nord, de s'inspirer de la capacité d'adaptation et du haut degré d'innovation des pays nordiques et baltiques, pour former des décideurs et collaborateurs capables de gérer les contraintes du temps court tout en anticipant de nouveaux modèles sur un temps long.

L'audace, la gestion et le financement de projets territoriaux et urbains dans un contexte de transitions, l'aménagement des villes de demain (smart cities, ville connectée, nouveaux plans de mobilités, planification énergétique, natures et agricultures urbaines), les piliers de l'attractivité, du lobbying et de la gouvernance en réseaux ou encore les nouveaux outils d'aide à la décision (SIG, programmation informatique, ingénierie numérique) seront abordés par des professionnels (caisse des dépôts, agences d'urbanisme...).

L'approche territoriale sera valorisée par des démarches pédagogiques concrètes et internationales avec l'interventions de professeurs invités des pays du Nord. La cinquième année prévoit une alternance en France dans des structures publiques (collectivités, État), des cabinets d'étude ou en entreprise.

## ■ Enseignements et modalités d'évaluations

Le programme d'enseignement est constitué de 7 Unités d'Enseignement (UE) fondamentales :

- UE 1 - Ingénierie des projets urbains de transition
- UE 2 - Habiter la ville de demain ?
- UE 3 - Développement économique et acteurs territoriaux
- UE 4 - Dessiner des stratégies pour les villes en transition
- UE 5 - Fabriquer la ville du futur
- UE 6 - Immersion dans un territoire en transition
- UE 7 - Rapport d'alternance

## ■ Débouchés

Le parcours de master In Situ prépare principalement aux emplois suivants (Classification ROME) :

- > Urbaniste
- > Chargé d'étude urbaine
- > Chargé de médiation
- > Chargé de projet en aménagement du territoire
- > Chargé de mission développement durable - Agenda 21
- > Chargé de développement local/développement économique

Nos étudiants intègrent ainsi des structures publiques (ministères, agences publiques, collectivités territoriales, syndicats mixtes, agences d'urbanisme, bailleurs sociaux, laboratoires de recherche), associatives (association de maîtrise d'usage, festival urbain, agriculture urbaine...), parapubliques (entreprises publiques locales comme les sociétés d'économie mixte) ou privées (bureau de conseil ou d'études, grandes entreprises impliquées dans des projets urbains ou dans l'approche smart ci-ties).

## ■ Admission

- > Candidats de Sciences Po Rennes : Vœux 4A
- > Candidat en mutualisation : Dossier de mutualisation
- > Candidats formation continue et étudiants externes : Sélection sur dossier puis entretien avec le responsable pédagogique

## ■ Coût de la formation

- > **8500 €** en formation continue

### Prise en charge par l'employeur

- > **9200 €** en contrat d'apprentissage
- > **9200 €** en contrat de professionnalisation

### Le coût de la formation n'est pas à charge de l'étudiant.

Seule la CVEC (Contribution de vie étudiante et de campus) est à charge de l'étudiant en contrat d'apprentissage. Pour les contrats d'apprentissage, le reste à charge pour l'employeur sera calculé en fonction du Référentiel unique des niveaux de prise en charge des contrats d'apprentissage de France Compétences en vigueur, ou à défaut celui du décret du N° 2019- 956 du 13 septembre 2019.

## ■ Modalités de formation

- > **Formation dispensée en alternance**
- > **455h** de formation de septembre à juillet
- > **Lieu de formation** : Sciences Po Rennes, 104 boulevard de la Duchesse Anne, 35700 Rennes
- > **100% présentiel**
- > **Fiche RNCP** : 35519
  - o *Uniquement étudiants de Sciences Po - Autres candidats, nous contacter*
- > **Code UAI** : 0352317D

## ■ Publics visés

- > La formation est accessible aux candidats justifiant au moins d'un diplôme de niveau 6 (Licence, Maîtrise, ...).
- > Les candidatures des non-titulaires d'un Master 1 sont examinées selon la procédure de validation des acquis professionnels (VAP).
- > Une mobilité internationale antérieure (stage ou programme de mobilité étudiante) est souhaitée.

## Contacts

**Responsable du master** : [alexis.alamel@sciencespo-rennes.fr](mailto:alexis.alamel@sciencespo-rennes.fr)  
**Formation continue** : [formation.continue@sciencespo-rennes.fr](mailto:formation.continue@sciencespo-rennes.fr)  
**Alternance** : [alternance@sciencespo-rennes.fr](mailto:alternance@sciencespo-rennes.fr)  
**Accessibilité handicap** : [marta.iglesias@sciencespo-rennes.fr](mailto:marta.iglesias@sciencespo-rennes.fr)

